

# BANQUE BANKINTER -LE CLONE FRAUDULEUX BI-GESTION.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



L'arnaque aux faux livrets bat son plein. Nous avons ouvert une page qui centralise les offres frauduleuses de clones de banques réelles. Vous allez être surpris du nombre !

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-livrets-depargne-la-page-de-synthese/>

Vous trouverez ci-dessous les conseils utiles à suivre si vous souhaitez investir sur un site :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

## Le site internet :

Il a été créé le 11/11/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bi-gestion.com>

## Nos recherches :

Il n'a pas été ouvert de site. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

## Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 01 89 26 34 63

Le numéro 01 89 26 34 88

Il est utilisé par plusieurs autres sites frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

trade-revolut.com	01 89 26 34 66
bi-gestion.com	01 89 26 34 88
nb-private.com	01 89 26 34 88
nuri-online.com	01 89 26 34 88
nickelfronline.com	01 89 26 34 93

Le numéro 09 75 12 83 39

Il est utilisé par un autre clone bancaire frauduleux :

bi-gestion.com	09 75 12 83 39
nuri-online.com	09 75 12 83 39

Le numéro 01 76 36 07 06

Il est utilisé par plusieurs clones bancaires frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

unicajafr.com	01 76 36 05 40
millennium-eu.com	01 76 36 05 80
bi-gestion.com	01 76 36 07 06
brs-investissement.com	01 76 36 07 06
lseclient.com	01 76 36 07 06
diamselection	01 76 36 08 18

Le numéro 01 88 83 84 10

Ce numéro s'inscrit dans une série intéressante :

immobilierduplateau.fr	01 88 83 84 00
bi-gestion.com	01 88 83 84 10
private-cb.com	01 88 83 84 11
finance-axa.com	01 88 83 84 22
finance-axa.com	01 88 83 84 27
nordea-ifs.com	01 88 83 84 30

### **Les faux noms**

Le site utilise :

- M. Richard KEPLER
- M. Stéphane VIDAL
- Mme MORIN

### **Les informations juridiques**

Le site a usurpé le nom de la banque espagnole bankinter. Nous publions le lien vers le VRAI site :

<https://www.bankinter.com/banca/en/home>

### **Le contrat**

Nous publions le contrat envoyé aux potentiels clients :

[http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-Livret-depargne-dynamique-du-site-bi-gestion.com\\_.pdf](http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-Livret-depargne-dynamique-du-site-bi-gestion.com_.pdf)

Il est à noter que le site private-cb.com utilise le même document.

[http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-contrat-du-Livret-depargne-dynamique-du-site-private-cb.com\\_.pdf](http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-contrat-du-Livret-depargne-dynamique-du-site-private-cb.com_.pdf)

[http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-contrat-du-Livret-depargne-dynamique-du-site-private-cb-1.com\\_.pdf](http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-contrat-du-Livret-depargne-dynamique-du-site-private-cb-1.com_.pdf)

La construction des noms de domaines bi-gestion et private-cb est identique. Il a été retenu les deux premières lettres du nom de la banque. Il a été ajouté gestion pour BankInter ( bi ) et private pour CommerzBank ( cb )

## Les produits

Le site propose d'investir dans des livrets à des taux qui n'existent pas. Nous publions ci-dessous un mail envoyé à une de nos adhérentes

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-mail-du-site-bi-gestion.pdf>

## Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES03 0128 0023 1801 0009 2253

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES49 0079 1032 3127 1005 8131

Nous déconseillons tout investissement sur ce site.

Cette page sera enrichie au fur et à mesure de nos découvertes.

## Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

L'article paru sur le site de france info suite au journal télévisé du 20H de France 2 du 17 février est intéressant :

[https://www.francetvinfo.fr/economie/votre-argent/livret-a/video-livrets-allechants-sur-internet-attention-aux-escrocs\\_4300867.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/votre-argent/livret-a/video-livrets-allechants-sur-internet-attention-aux-escrocs_4300867.html)

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse [placement@adcfrance.fr](mailto:placement@adcfrance.fr). Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

